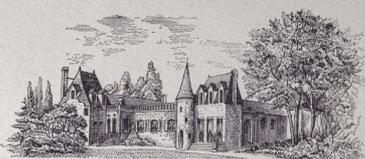


2018



VIVENS

par

CHATEAU
DURFORT
VIVENS

MARGAUX

GONZAGUE LURTON

VIVENS PAR DURFORT-VIVENS

2018

Deuxième Vin - Appellation Margaux

« LE MILLÉSIME 2018 A ÉTÉ MARQUÉ PAR UNE ATTAQUE DE MILDIU PARTICULIÈREMENT REDOUTABLE. DU HAUT DE SES 93 ANS, MON PÈRE LUCIEN N'AVAIT JAMAIS VU DANS LE MÉDOC UNE TELLE PRESSION DE LA PART DE CETTE MALADIE FONGIQUE.

LA PERTE DE RÉCOLTE A ÉTÉ COLOSSALE ET HEUREUSEMENT, MA SŒUR MARIE-LAURE M'A CONFÉ LE FERMAGE DE PARCELLES CONTIGÜES QUI M'ONT PERMIS DE PRODUIRE UNE CUVÉE VIVENS SUR CE SPLENDIDE MILLÉSIME.

VIVENS 2018 N'EST DONC PAS CERTIFIÉ EN BIODYNAMIE, MAIS LE VIN NE CONTIENT AUCUN RÉSIDU DE PESTICIDES.

LA VINIFICATION COMME L'ÉLEVAGE ONT ÉTÉ RÉALISÉS ENTIÈREMENT EN AMPHORES DE TERRE CUITE. »

GONZAGUE LURTON

« ROUND, CREAMY TANNINS AND A LIGHTLY HERBAL AND STEMMY UNDERTONE TO THE FRUIT AT THE FINISH. »

JAMES SUCKLING

91 Pts

« APPEALING PURITY TO THE FRUIT THROUGH THE PALATE... »

DECANTER

91 Pts

LE VIGNOBLE

Graves profondes sableuses à argileuses.
Sur les communes de Margaux, Cantenac et Soussans en appellation Margaux.

LA VINIFICATION

Vinification parcellaire.
Fermentation alcoolique spontanée.
Pigeage manuel 2 fois par jour pour privilégier une extraction douce.
17 jours de fermentation alcoolique et de fermentation malolactique).
Aucun intrant pendant toute la phase de vinification.

L'ASSEMBLAGE

65 % Cabernet-sauvignon 34 % Merlot 1 % Cabernet-franc

PRATIQUES CULTURALES

Aucun résidu de pesticides

L'ÉLEVAGE

16 mois d'élevage dans des amphores en argile TAVA

L'ÉQUIPE

Propriétaire : Gonzague LURTON
Directeur de production : Léopold VALENTIN
Œnologue conseil: Éric BOISSENOT

